



Dombasle
sur
Meurthe

INFORMATION

Dombasle, le 3 juin 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine session du Conseil Municipal se tiendra le :

Mardi 9 juin 2026
à 18h30
Salle du Conseil

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes :

1. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1.1 Règlement intérieur du Conseil Municipal**
- 1.2 Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**
- 1.3 Désignation des délégués municipaux dans les établissements d'enseignement de la Ville de Dombasle-sur-Meurthe : modification de la désignation du délégué municipal suppléant au sein du Conseil d'Administration du Lycée des Métiers entre Meurthe-et-Sânon**
- 1.4 Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres du Groupement de commandes des Pays du Sel et du Vermois pour l'achat des prestations d'assurances 2027-2030**

2. RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Modifications du tableau des effectifs**
- 2.2 Élections Professionnelles 2026**
- 2.3 Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Ville et le CCAS de Dombasle-sur-Meurthe**

3. VIE SCOLAIRE

- 3.1 Subventions coopératives scolaires : Modification de la délibération D2026-030 du 28/04/2026**
- 3.2 Kit scolaire à destination des élèves en élémentaire pour la rentrée 2026/2027**



Dombasle
SUR
Meurthe

4. VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET PATRIOTIQUE

- 4.1 Convention d'utilisation des équipements sportifs entre la Ville de Dombasle-sur-Meurthe et le Lycée des Métiers entre Meurthe et Sanon pour l'année 2026/2027
- 4.2 Convention emploi aidé 2026 avec la Société de Tennis de Table de Dombasle-sur-Meurthe
- 4.3 Convention emploi aidé 2026 avec l'École de Musique de Dombasle-sur-Meurthe
- 4.4 Subventions exceptionnelles 2026

5. URBANISME ET TRAVAUX

- 5.1 Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial VNF n° 4124260041

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Nicolas DI SCIULLO

